



# **Attestation d'assurance Responsabilité civile**

**Praticiens des Médecines alternatives  
et complémentaires (non  
conventionnelles)**

**MDNT-P-54335537/1435**

**HAYES Valerie**

Nous soussignés,

Cabinet +Simple, 2 rue Grignan, 13001 Marseille, attestons par la présente que :

**HAYES VALERIE**  
**HAYES Valerie**

a souscrit par notre intermédiaire au contrat groupe MEDINAT auprès de la compagnie **ALLIANZ IARD**,

une couverture d'assurance "**Responsabilité Civile Professionnelle et Exploitation**" sous le n° **MDNT-P-54335537/1435**, dans la limite de 8 000 000 d'euros par sinistre et 15 000 000 d'euros par année d'assurance, pour les activités déclarées ci-dessous, **quel que soit leur lieu d'exercice**.

**Période de validité** : du **01/01/2026** au **31/12/2026**.

**Activités garanties** :

### **Réflexologie globale**

Les garanties du présent contrat s'exercent en France métropolitaine. Les responsabilités liées à l'activité professionnelle sont assurées dans le monde entier mais seulement si le praticien y est exposé à titre temporaire pour une durée n'excédant pas six mois, **à l'exclusion de toute réclamation fondée sur l'application du droit en vigueur aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada, ou portées devant les juridictions de ces mêmes états**.

Le présent document a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue qu'une présomption d'application des garanties et ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règles proportionnelles, exclusions, déchéances,...).

Les garanties du présent contrat sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances émises ou à émettre.

Toute adjonction autre que le cachet ou la signature du représentant de la compagnie est réputée non écrite.

Fait à REGNIE-DURETTE, le 03/01/2026.



**Anthony Jouannau,**  
**Directeur Général de +Simple.fr**